



LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE
Association Départementale des Yvelines
Antenne Locale - L C V R 78
7, Impasse de l'Oust 78 310 MAUREPAS
Tél. : 01 30 50 30 28
e-mail : ViolenceRoutiere.78.MaurepasElan@club-internet.fr

**Compte-Rendu d'entretien du 29/06/07 avec Monsieur Christian Beaumanoir
(Adjoint au Maire délégué à la circulation et transport)**

Présents : Christian Beaumanoir (Adjoint au Maire délégué à la circulation et transport)
Olivier Daudet (rédacteur ,Membre LCVR et IDSR)
Yves Schott (Membre LCVR)

Sommaire

1	Boulevard de la Loire	2
2	RD13 et environs	3
3	Autres	7
4	CONCLUSION	8

1 Boulevard de la Loire

	Nos requêtes	Constat	Etat
1	Aménagement du carrefour MOPTI – direction 2 voies / Av. de Vendée		
2	- voie dédiée avec éloignement du feu par rapport au carrefour - homogénéiser le fonctionnement des feux : Revoir le fonctionnement globale des feux	Nombreux accrochages avec piétons et cyclistes Feux non respectés Accident corporel le 11/05/2007 : un motard blessé	C'est un point noir. Refus de Mr Beaumanoir concernant le passage à 1 voie
	Sortie du rond point « seuil de Maurepas » - Bd du Rhin	Constat : Accrochage avec piéton, situation constatée accidentogène	Pas fait
	- Cette sortie est en 2 voies avec passage en 1 voie arrêtant au niveau du passage piéton		

Remarques :

Les réponses de notre interlocuteur sont remplit dans la colonne **état** avec :

Refus : Notre demande est catégoriquement refusée

A voir / A étudier : En questionnement sur la nécessité (A voir) ou la faisabilité (A étudier)

Prise en compte : Notre demande est validée sur le principe

En cours : Les travaux sont imminents ou en cours

Terminé : Les travaux sont réalisés

Monsieur Beaumanoir nous informe de l'aménagement du carrefour des pyramides et nous confirme un recentrage sur 2 voies, ce que nous approuvons. Suite à nos contrôles de vitesse sur le Bd de Seine en sortie de ce rond point, nous avons informé la municipalité de la vitesse excessive. Nous demandons à suivre l'évolution de ce projet.

Rappel de nos requêtes :

- Les chicanes prévus initialement pour « casser » une vue rectiligne favorisant la vitesse n'ont pas été effectué
- La double voie débouchant au carrefour Mopti est non-justifiée et favorise la vitesse

2 RD13 et environs

Nous faisons part à M. Beaumanoir que l'aménagement « Rue de Gallois » par la matérialisation de l'interdiction de tourner à gauche en sortant du parking Auchan est *très satisfaisante*

Monsieur Beaumanoir nous présente de projet d'aménagement du carrefour Malmedonne RD13/RN10 et nous inquiète pour l'évolution de l'aménagement du RD13.

Cet aménagement implique la région et le département . Il n'est pas prévu avant 5 ans.

Nos actions concernant la limitation à 50km/h :

- Contrôles de vitesse avec les jumelles « Eurolaser » en 2005 Moyenne 72km/k
- Contrôles de « Eurolaser » + radar mobile automatisé : voir courrier de Madame la Directrice du cabinet du Préfet confirmant le non respect des 50 km/h
- Contrôles de vitesse avec les jumelles « Eurolaser » en 2007 (voir [Figure 2](#))
- Etude DDE en cours V85 = 68 km/h
- [présentation de la problématique du RD13 faite au Préfet le 06/07/2007](#)

En sortie de Maurepas, un accident mortel s'est produit le 24/11/2006, une jeune fille de 21 ans s'est tué contre un poids lourd. Nous constatons une augmentation conséquente du trafic de poids lourd venant de la N12 pour alimenter les magasins de PariWest.

	Requêtes	Constat	Etat
4	Aménagement de l'axe pour que l'infrastructure soit cohérente avec la vitesse justifiée, nous proposons notre collaboration en aide et support.	Axe le plus dangereux de Maurepas en nombre d'accident corporel	Pris en compte Nous souhaitons apporter notre aide aux études d'aménagement.

[Suite à la requête de la LCVR au CG78, un panneau 50km/h a été placé sur le lieu de l'accident mortel du 24/11/2006. C'est le seul point qui a été réalisé. Voir ci-dessous l'extrait de la réponse du CG78, Figure 1.](#)

Figure 1 : Extrait de la réponse de Mr Rolland Jullienne Directeur des Routes et des Transports du CG78.

En réponse je vous informe que les mesures ci-après ont d'ores et déjà été décidées et seront mises en œuvre dans les meilleurs délais :

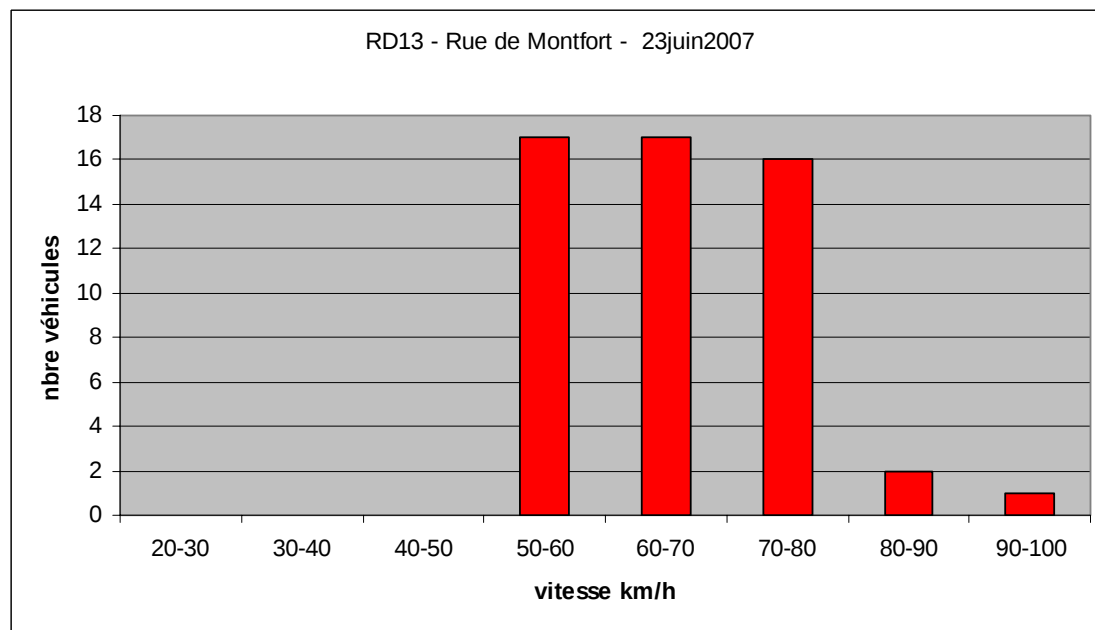
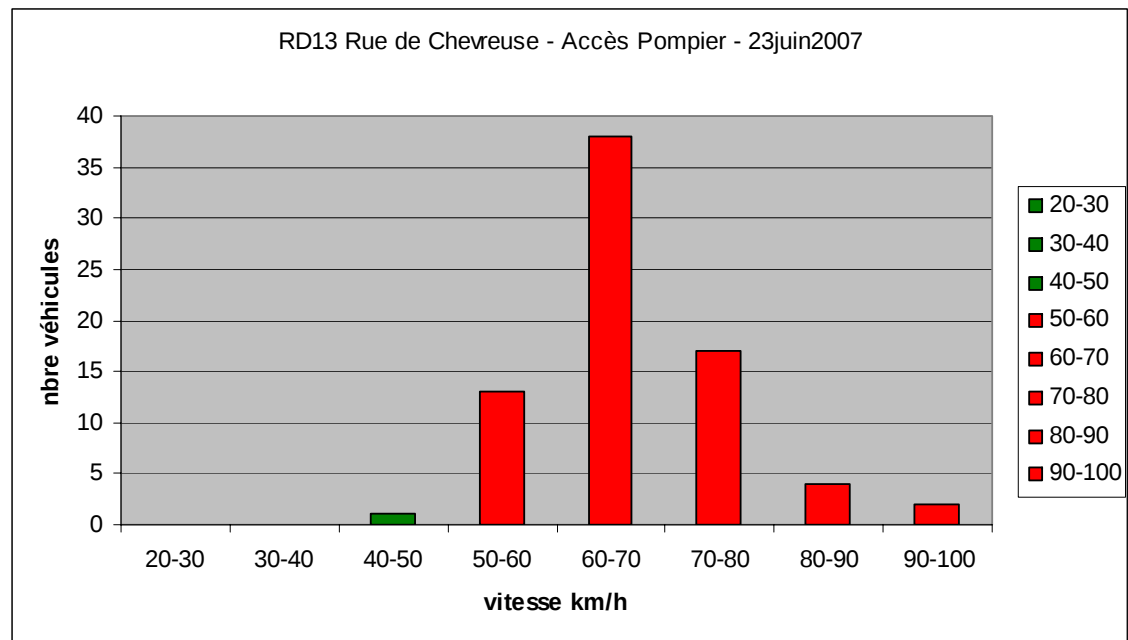
- réduction de la vitesse à 50 Km/h dans le virage où s'est produit l'accident mortel et à 70 Km sur l'ensemble de la section de la RD 13 entre Maurepas et « les Mousseaux » (commune de Jouars-Pontchartrain),

- renforcement de la signalisation verticale dans tous les virages avec des panneaux J4 (chevrons) rétro réfléchissants,

- réfection de la couche de roulement sur l'ensemble de la section de la RD 13 et mise en place d'un enduit spécial haute adhérence dans le virage en cause (au printemps prochain et dès que les conditions climatiques le permettront),

- renforcement de la signalisation horizontale (après réfection de la couche de roulement) et mise en place de plots rétro réfléchissants en axe.

Figure 2 : Mesures de Vitesse Eurolaser Juin 2007



L'aménagement de l'accès Louis Pergaud est *globalement satisfaisant*.

A revoir : le marquage au sol de la piste cyclable et de l'allée est incohérente : voir photo

	Requêtes	Constat	Etat
5	Sortie des professeurs est masquée par les véhicules stationnés à gauche : Interdire ce stationnement initialement absent	Sortie des professeurs est masqué par les véhicules stationnés à gauche	Prise en compte mais pas fait - un « zébre » sera réalisé - Modification des peintures pistes cyclables et piétonnes

3 Autres

	Requêtes	Constat	Etat
6	Prolongement de la piste cyclable et piétonne Avenue de Normandie pour rejoindre la rue des Iles Glénan	Les Cyclistes et piétons sont obligés de prendre la route sur quelques centaines de mètres.	A étudier
7	Aménagement de l'avenue de Cornouailles identique à celui de l'avenue du Perche	Circulation rapide avec de nombreuses rues et manque de traversées piétonnes	A étudier

Nouveaux Aménagements annoncés par Mr Beaumanoir :

- Halte Garderie : aménagement pour les jours de marché. Contournement de l'abris Bus
- Aménagement Handicapés Pente à 3% depuis la place d'Auxois vers la Mairie pour fin 2007
- Prolongement Av Normandie vers Rigoles Royales
- Un passage piéton est envisagé pour relier le village à Villeneuve le long de la route (achat du terrain par la mairie)
- Aménagement du chemin du Lavoir au village.

Des aménagements vont être réalisés dans le village durant cet été 2007. Les riverains ont été sollicités par la Mairie, mais pas la LCVR.

Des contrôles des barrières (= chicanes) de Passages Piétons vont être réalisés pour que l'espacement soit de 1,20m minimum dans toute la ville dans le cadre de la circulation douce ce qui n'est aujourd'hui pas le cas.

Des contrôles de vitesse ont été réalisés avec les jumelles Eurolaser en juin

- Avenue de Normandie
- Chemin de Paris
- Avenue de Cornouaille (déjà réalisé en 2006)
- RD13

Mr Beaumanoir souhaite être associé à la prochaine campagne de mesures réalisées par la LCVR

Monsieur Beaumanoir nous informe qu'il souhaite créer un comité de pôles regroupant plusieurs acteurs (état, région, STIF, villes voisines ...) de la voiries et du transport pour assurer une meilleure cohérence d'ensemble. Ce comité aura pour but, en autres,

d'améliorer la qualité du transport en commun, l'aménagement de l'infrastructure routière, de favoriser les circulations douces. Nous sommes favorables à cette initiative.

Mr Beaumanoir indique que des comptages vont être réalisés, qu'un transport en site propre (Trappes – La Verrière) est envisagé dans le cadre du comité de pôle (1^{ère} réunion en septembre 07 - STIF). Un doublement du pont Guy – Schuller est prévu.

4 CONCLUSION

Si nous avons l'impression qu'une volonté d'améliorer l'infrastructure routière existe et qu'il y ait un souhait de redonner une place aux piétons et cyclistes dans la ville, nous en attendons toujours la concrétisation car les points noirs sont toujours présents. Ceux-ci sont débattus lors de chaque réunion, mais la discussion dérive toujours vers des points de détails non constructifs.

Le point le plus important reste l'aménagement du RD13, nous avons demandé l'aménagement pour garder une cohérence entre l'infrastructure et la vitesse autorisée. Nous devons diminuer le nombre d'accident sur cet axe le plus dangereux en nombre d'accidents corporels de Maurepas.